LA JALOUSE

— Que regardes-tu si longtemps, Anselme ?

— Mais, mignonne, tu vois, je regarde ton portrait.

— Mon portrait, toujours mon portrait !

— En quoi cela peut-il te déplaire ?...

Marthe Olleris, pour toute réponse, eut un imperceptible haussement d'épaules, elle leva ses beaux yeux au ciel comme si elle voulait le prendre à témoin, puis elle s'éloigna, silencieuse et endolorie.

Le lendemain, le portrait n'était plus là.....

— Eh bien ! Anselme, qu'as-tu à chercher encore ?

— Mais, mignonne...

— Mon portrait, n'est-ce pas ? Tu cherches mon portrait ?... Rassure-toi, il n'est pas perdu. Je l'ai enfermé chez moi, dans mon chiffonnier, sous clef.... Ce portrait m'appartient, en somme, et tu ne vas pas me contester le droit...

— En vérité, je voudrais comprendre...

— Tu voudrais comprendre, Anselme ! et moi, hélas ! j'ai trop compris.

Avant ces deux mémorables journées, jamais le plus léger nuage, pas même les vagues flocons s'étirant, pareils à des fils de la Vierge, n'étaient passés sur le ciel infiniment bleu où, depuis dix ans de mariage, brillait, avec son même éclat argenté et doux, la lune de miel des Olleris.

Peintre à la mode d'autrefois, — il avait un grand talent, presque du génie, et pas le moindre petit hôtel, — Anselme Olleris aimait ici-bas, surtout trois choses : l'art, la nature et le calme dans son travail. Il aimait aussi Mme Olleris.

Leurs jours se succédaient, pareils. Ils étaient heureux sans y songer, ce qui est la perfection du bonheur.

Jamais surtout, Mme Olleris n'avait été jalouse. Mais ceci décidément heurtait par trop les lois naturelles. La meilleure des femmes doit être jalouse au moins une fois en sa vie, et les choses ne pouvaient durer ainsi.

Le portrait fut l'occasion.

Il faut savoir que ce portrait fait par un peintre, ami d'Anselme, alors que Marthe était sa fiancée, ne ressemblait plus que vaguement à l'appétissante et plantureuse personne qu'était devenue Mme Olleris.

Le portrait représentait une jeune fille frêle, blanche, rêveuse, éthérée, la mignonne Marthe d'autrefois. Mais quoique dix ans, par un miracle assez commun de l'horticulture matrimoniale, eussent fait de l'enfant charmante une femme superbe au teint doré, aux crins frisants et lourds, aux rotondités copieuses, et transformé la frissonnante fleur d'églantier, avec ses minces pétales prêts à partir au moindre souffle, en une splendide rose mousseuse, mi-couverte, pommée comme un chou.

Une Turque se fût réjouie du changement, mais Mme Olleris s'en désolait, ayant lu de mauvais poètes et s'étant laissé mettre dans la tête cette esthétique absurde qu'une femme n'est désirable que lorsque sa sveltesse la rapproche du lis ou du manche à balai.

Voici comment, à propos de portrait, madame Olleris raisonna : — « Si Anselme regarde avec tant de plaisir mon portrait d'il y a dix ans, c'est qu'alors il m'aimait et me trouvait belle. Le souvenir de ce que j'étais l'empêche évidemment d'apprécier ce que je suis. Peut-être m'aime-t-il encore, mais il m'aime dans mon portrait. »

Et désormais, jalouse d'elle-même, ce qui est un comble, la douce Marthe Olleris se mit à faire au brave Anselme, qui comprenait de moins en moins, une existence insupportable.

Vous devinez les résultats.

Après un mois, à bout de forces, Anselme abandonna l'atelier, laissant là ses toiles commencées, debout, le nez contre le mur, pareilles à des enfants qui boudent, sa palette sur laquelle les petits tas de couleur dessinaient des pics en relief, et ses pinceaux dont la pointe sèche et durcie aurait pu armer l'arc d'un Caraïbe.

Anselme, dégoûté de la nature, prit plusieurs fois par semaine le train de Paris, et là, entre autres découvertes, il découvrit que tous les couchers ne sont pas des couchers de soleil et tous les levers des levers d'aurore.

Fort à propos, sur ces entrefaites, madame Olleris se souvint qu'au temps de sa beauté première, un vieil oncle, ancien capitaine, militairement embouché, l'appelait parfois, en manière d'amitié, « grande bringue ».

Dès lors, ses soupçons prirent corps. Elle fut certaine qu'Anselme la trompait avec une grande bringue. Et, tirant le portrait du chiffonnier, pendant des heures, douloureusement, elle se figurait la grande bringue, frêle comme elle jadis, pâle comme elle, avec je ne sais quoi pourtant de moins distingué, de plus pervers... Ah ! si la pauvre madame Olleris avait pu redevenir grande bringue ! Mais voilà : n'est pas grande bringue qui veut.

L'image devenue précise de cette grande bringue la poursuivait. Il ne s'agissait plus que de surprendre Anselme en compagnie de sa grande bringue !

La chose fut d'autant plus facile qu'Anselme, homme simple, fort de son bon droit, ne se gênait guère.

Un soir donc qu'Anselme, à son habitude, achevait de souper avec une demoiselle en rouge, au cabaret, dans un cabinet aussi particulier qu'un cabinet peut l'être, madame Olleris qui, grâce à la complicité d'un garçon, depuis plusieurs minutes écoutait, ouvre la porte et se présente, furieuse et majestueuse :

— Enfin ! je t'y pince avec ta grande...

Le mot « bringue » s'arrêta sur ses lèvres. Car ce n'était pas une grande bringue, la grande bringue rêvée, au contraire ! une personne ample, étoffée, ne manquant même pas d'un certain air de ressemblance avec la belle madame Olleris.

Et madame Olleris, ses colères tombées :

— Mais elle est grasse... Il fallait le dire. Et moi qui croyais... Si j'avais su...

Puis, tandis que le brave Anselme, toujours sans comprendre, soldait mélancoliquement l'addition, tandis que la demoiselle en rouge, comme une personne qui en a vu bien d'autres, défripait ses dentelles avec philosophie, la bonne madame Olleris se mit à pleurer, et les larmes qui ruisselaient, abondantes, de ses grands beaux yeux étaient presque des larmes de joie.

Paul ARÈNE.

LES VOYAGES du « Progrès du Nord »

DEUXIÈME EXCURSION de Lille, Roubaix et Tourcoing

A ANVERS

organisée à la demande de ses lecteurs par le « PROGRÈS DU NORD » avec le concours du « Tourisme International »

LE DIMANCHE 24 JUIN

L'excellente réclame qu'ont fait, en faveur de nos Voyages, ceux de nos lecteurs qui ont pris part à nos différentes excursions et surtout à celle que nous avons conduite à Anvers le 24 mai dernier, a donné lieu à d'assez nombreuses demandes nous engageant à organiser un nouveau voyage, également à Anvers, dont nous fixons la date au 24 juin prochain.

C'est, qu'en effet, nos excursionnistes n'ont eu qu'à se louer de l'organisation impeccable préparée par le « Tourisme International », du confortable des repas servis au restaurant monopolisé par cette association, *Le Grand Duval*, du boulevard Léopold, ainsi que de la compétence et du savoir-faire des cicerones, nos amis Rottée et Klinzaer, qui se sont multipliés pour remplir, à l'entière satisfaction de nos voyageurs, tous les points du programme.

ANVERS, métropole commerciale de la Belgique, est non seulement une ville excessivement curieuse et intéressante à parcourir, mais encore la visite de superbe Jardin zoologique, unique au monde, de ses monuments et surtout de son Hôtel de Ville, une merveille artistique, de son vaste port si animé, avec ses quais, ses multiples bassins surmontés d'une véritable forêt de mâts, toutes ces attractions auxquelles s'ajoute la visite de l'un des magnifiques paquebots de la *Red Star Line*, sont bien de nature à engager tous ceux de nos lecteurs qui ont le désir de se procurer à très peu de frais une belle journée de vacances, agréablement remplie, à se faire inscrire dès maintenant dans nos bureaux de Lille, 51, rue Nationale ; de Roubaix, rue des Fabricants, et de Tourcoing, rue Verte, moyennant un versement de deux francs à titre d'acompte, afin de s'assurer leurs places pour le voyage que nous leur offrons.

Les prix sont les mêmes que pour notre précédent voyage, c'est-à-dire :

13 fr. 25 en 3e classe

17 fr. 50 en 2e classe

comprenant le transport, les trois repas, la visite du Jardin zoologique, de l'Hôtel de Ville, d'un paquebot de la *Red Star Line*, de l'ancienne prison *Le Steen*, aujourd'hui musée d'antiquités, et la conduite des guides du « Tourisme International ».

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Concours de Paris des 3 et 4 Juin 1906

Voici les résultats de la première épreuve d'exécution, pour ce qui concerne les sociétés de notre région :

Société Royale de Schaerbeek-Bruxelles, 2e premier prix, battue par l'Orféon Donostiarra d'Espagne, en excellence.

A Capella Gantoise, chorale mixte de Gand, 1er prix en excellence. On se rappelle le grand succès obtenu par cette société au concours de Lille de 1902.

Cercle Timmers de Bruxelles, qui prit part au même concours de Lille, 1er prix en division supérieure.

Union Chorale de Calais, 1er prix en division supérieure.

Union Musicale Avesnoise, 1er prix ascendant en 2e division.

L'Harmonie municipale de Rouen, qui doit rencontrer dimanche prochain le Cercle Berlioz de Lille au concours d'Amiens, 1er prix en excellence.

Harmonie d'Houplines, 1er prix en 2e division.

La fanfare La Sirène de Paris, l'émule et la rivale du Club des XX de Lille, 1er prix en excellence.

Fanfare de Beuvry, 2e 1er prix en 1re division.

Fanfare municipale d'Aulnoye, 1er prix en 3e division.

Union musicale de Ligny-en-Cambrésis, 2e 1er prix en 3e division.

Fanfare de Flavy le Martel, 4e 1er prix en 3e division.

Nous donnerons demain les résultats des épreuves d'honneur.

Edm. LELEU.

Ducasses

10 juin. — Beaucamps, Chéreng, Croix, Flers (Bourg), Gruson, Mouchin, Péronchies, Roncq, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-André, Wattignies.

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR

immédiatement et agréablement

PRENEZ

un BANYULS-TRILLES à L'EAU

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE

DEMANDEZ

UN TRILLES à L'EAU

et exiger l'étiquette sur la bouteille

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Poids et mesures

Nous avons rencontré il y a quelques jours un de nos amis, qui, désireux de connaître ses droits en matière de vérification de poids et mesures, nous a posé une série de questions auxquelles nous avons répondu de notre mieux. Il nous a affirmé qu'un certain nombre de commerçants cherchaient de leur côté à être renseignés sur le même sujet, aussi ne pensons-nous pas inutile de lui consacrer un de nos bulletins.

Le principe de l'uniformité des poids et mesures a été établi par le décret du 8 mai 1790, celui du 1er août 1793 a organisé définitivement le système légal ; le décret du 18 germinal an 3 ordonne l'apposition d'un poinçon sur les poids et mesures, et les soumit à la vérification. La loi du 4 juillet 1837 déclara interdits tous poids et mesures autres que ceux établis par le décret de germinal ; l'ordonnance du 17 avril 1839, modifiée par le décret du 7 février 1867, a réglé tout ce qui concerne leur vérification.

Les poids et mesures sont soumis à une vérification première dans les mains de ceux qui les fabriquent ; en outre, tous ceux qui s'en servent dans leur commerce sont soumis à une vérification périodique. Cette opération a pour but de constater que, depuis la vérification première, ils n'ont subi aucune altération accidentelle ou volontaire ; elle est constatée chaque fois par l'apposition d'un poinçon nouveau.

La vérification périodique est faite tous les ans dans toutes les communes ; elle a lieu au domicile des assujettis, qui sont tenus d'ouvrir leurs magasins, boutiques et ateliers, ainsi le prescrit l'article 38 de l'ordonnance de 1839.

Notre ami voulait établir une distinction. Je comprends très bien, disait-il, que la loi puisse pénétrer dans mon magasin pour y procéder à la vérification de mes appareils de pesage ; c'est là que je sers ma marchandise à mes clients, c'est là que se font mes pesées ; mais pourquoi pénétrerait-il dans mon atelier, dans mon laboratoire ? J'y manutentionne mes produits, je puis employer des recettes, des tours de main qui m'appartiennent, pourquoi des étrangers y auraient-ils accès ?

Ceci peut paraître très judicieux, mais tout d'abord il importe de remarquer que ces étrangers sont des agents nommés par le ministre du Commerce, assermentés avant d'entrer en fonctions !

Puis, l'ordonnance de 1839 leur donne le droit de perquisition et la loi du 1er août 1905 n'est pas moins nette lorsqu'elle indique que sont punissables « ceux qui sont trouvés détenteurs dans leurs magasins, boutiques, ateliers, maisons ou voitures servant à leur commerce, de faux poids ou de fausses mesures ».

Mais, disait encore notre interlocuteur, notre domicile particulier est identique à celui des autres citoyens, ceux-ci peuvent avoir aussi des appareils de mesure et de pesage, pourquoi ne les vérifie-t-on pas également ?

Tout simplement parce que la loi ne le prescrit pas. Les citoyens français se divisent en assujettis à la vérification et en non-assujettis. Les premiers sont ceux qui exercent des commerces, industries et professions nominativement désignés au tableau spécial ou qui ont été soumis à la vérification par arrêtés préfectoraux ; eux seuls sont soumis à la surveillance légale. Nous comprenons qu'ils trouvent gênant que celle-ci s'exerce jusque dans leur domicile, mais la simple détention dans les magasins, boutiques, ateliers ou maisons de commerce d'instruments de pesage non poinçonnés constituant une contravention, sans qu'il y ait à rechercher si ces instruments sont employés par leur détenteur dans ses rapports avec le public, et même s'ils sont étrangers à son commerce ou à son industrie, encore faut-il prendre les mesures nécessaires pour assurer obéissance à la loi.

BERTAL.

LES VARICES

L'Élixir de Virginie Nyrdahl guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco, Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl. u.c.24070

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Palmyr-Léon VAILLANT

du Comptoir de l'Industrie Linière

décédé à Lille, le Lundi 4 Juin 1906, dans sa [illegible] année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à ses FUNÉRAILLES qui auront lieu le Jeudi 7 Juin, à onze heures, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, 41, rue Barthélemy-Delespaul, à dix heures trois quarts.

L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un **AVIS GRATUIT** dans le journal.

BIEN PROTÉGÉE

Toutes les femmes jeunes ou d'un âge avancé seront bien protégées contre les nombreuses maladies qui frappent si durement le sexe faible, si elles ont adopté l'usage des pilules Pink. Les pilules Pink semblent avoir été créées spécialement pour les femmes, tellement leur action est bien appropriée aux faiblesses de leur tempérament.

Elles leur donnent du sang, et les femmes ont généralement le sang pauvre et sont souvent sujettes à de grandes pertes de sang, à des hémorragies. Elles leur donnent de l'appétit. Or, il n'y a rien de capricieux comme l'appétit d'une femme. Le moindre malaise a immédiatement une influence sur l'appétit de la femme, elle ne se nourrit plus normalement et ses malaises augmentent. Les pilules Pink font bien digérer, et l'estomac de la femme se refuse bien souvent à digérer la nourriture. Elles tonifient le système nerveux, et le système nerveux de la femme est comme une sensitive, tout l'impressionne. La femme étant plutôt faible (on a appelé le sexe féminin le « sexe faible »), demande beaucoup à ses nerfs, et son système nerveux a toujours besoin d'être soutenu.

Monsieur Flambard, instituteur à Thaon (Calvados), écrit :

« Ma femme a fait usage des pilules Pink et en a été très satisfaite. Il y a environ 6 ans, après avoir eu son premier enfant, ma femme devint excessivement faible. Elle n'avait aucun appétit, et se plaignait continuellement. On lui ordonna un régime fortifiant, œufs, lait, viande crue. Malgré cela ma femme n'allait pas mieux, elle avait des névralgies cérébrales et des douleurs continuelles dans toutes les parties du corps. Elle a voulu alors prendre les pilules Pink dont on lui avait parlé bien souvent. Elle en ressentit tout de suite les bons effets. Son appétit revint, ses forces aussi et les névralgies disparurent comme par enchantement ».

Monsieur Viel, 6, rue Fontaine-au-Roi, Paris, s'exprime ainsi :

« Permettez à d'heureux parents de vous adresser toutes leurs félicitations pour vos merveilleuses pilules Pink. Nous étions désolés de la mauvaise santé de notre fillette âgée de 9 ans. Sa faiblesse, sa pâleur nous causaient le plus grand chagrin et nous étions désespérés parce que les médicaments qui réussissaient aux autres enfants ne faisaient rien pour elle. Une de mes belles-sœurs a pris les pilules Pink et s'en est très bien trouvée. Nous voyant si inquiets au sujet de la santé de notre fille, elle nous a suggéré de lui faire prendre les pilules Pink à la dose appropriée aux enfants. Les pilules Pink ont fait du bien tout de suite à notre fillette. Elle a tout de suite repris de belles couleurs, son appétit est devenu très bon, elle a beaucoup mieux dormi. L'enfant s'est bientôt sentie forte, elle était toute gaie et partait à l'école avec plaisir. Nous avons continué à lui faire prendre les pilules Pink pendant quelque temps et notre enfant est maintenant en parfaite santé ».

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les névralgies, les douleurs rhumatismales, la neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Fr. 3.50 la boîte, 17.50 les six boîtes, franco. 24598

LE SOLEIL DE MINUIT

Grande excursion [illegible] au Cap Nord et aux Fjords Norvégiens [illegible] de Paris, 6 Juillet 1906. Pour [illegible] détaillé et renseignements s'adresser [illegible] et Fils, 1, place de l'Opéra, Paris.

CALENDRIER

Mardi 5 Juin 1906. — 156e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 4 h. 01 ; coucher à 7 h. 53.

Lune. — Lever à 2 h. 16 (matin) ; coucher à 6 h. 06.

13e jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de 2 minutes sur la veille.

Temps. — Le temps est [illegible] beau, avec température voisine de la normale.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 3

Newcastle, vap. ang. Rouen, 546 tx, cap. Robertson, d-m.

Beyrouth, vap. ang. Scottish Prince, [illegible] tx, cap. Smith, d-m. Duchateau.

Havre, vap. Jean-Bart, [illegible] tx, cap. [illegible], d-m. Debeaucker, c.

Bilbao, vap. San-Martin, [illegible] tx, cap. Letgamasue, minerai, Maloux.

Boulogne, vap. St-André, 256 tx, cap. Dieumegarde, d-m. Cie Bretonne.

B.-Agres, cap. holl. Amstelland, 2073 tx, cap. Dersien, d-m. Weibeun.

Nantes, vap. Charles, 457 tx, cap. [illegible], d-m. Leroy.

Rouen, vap. dan. [illegible], [illegible] tx, cap. Seigna, d-m. Duchateau.

Du 4

Montevideo, vap. Santa-Fé, 1712 tx, d-m. Ch. Ressin.

Anvers, Lou. Hisebeck.

Hull, vap. ang. Fairy, 311 tx, d-m. Debeaucker [illegible]

Sorties du 4

Anvers, vap. belge Sagheston, [illegible] Leroy.

Rotterdam, vap. Amiral-Villaret, [illegible] Zeeuwquin, d-m. Debeaucker, d.

INDUSTRIE - COMMERCE

BESTIAUX

Paris (La Villette), 4 juin.

	Amenés	Vendus	1re qual.	2e qual.	3e qual.	Prix extrêmes
Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Spectacles et Concerts de Lille

Mardi 5 Juin

Hippodrome Lillois. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, *The Royal Vio*, cinématographe perfectionné. Voyages, drames, sujets comiques, amusants, pittoresques.

Hall de l'« Épargne du Travail », 22, rue de Béthune. — Ouvert tous les jours de 9 h. à midi et de 2 h. à 7 h. Entrée libre. Exposition de Portraits. Nombreuses attractions. — Dimanches et fêtes, dans le Salon du haut, entrée 0.10. La Grotte Merveilleuse et les Fontaines Lumineuses. Cinéma gratis à 4 heures ; Galerie Lilloise. 24498

Cours et Conférences

Union Française de la Jeunesse

COURS DU MARDI

Cours de Piano (cours supér. jeunes filles), prof. Mme Vansteenkiste : De 2 h. à midi, anc. Faculté, r. des Fleurs. — Cours de Violon, prof. M. [illegible] : Cours élément. de 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2, cours supér. de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, anc. Faculté, r. des Fleurs. — Cours de Clarinette, prof. M. [illegible] : A 8 h. 1/2 soir, anc. Faculté, r. des Fleurs. — Cours de Comptabilité [illegible] (jeunes filles), prof. Mlle Dupont : De 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2 soir, anc. Faculté, r. des Fleurs. — Cours de [illegible] de Lingerie, prof. [illegible] : De 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2 soir, éc. r. des Poissonceaux. — Cours de Chimie générale [illegible], prof. M. Catteau : A 7 h. 1/2 soir, éc. r. des Poissonceaux. — Cours supér. d'Anglais, prof. M. Poroz : A 8 h. 1/2 soir, anc. Faculté des Sciences. — Cours d'Italien (cours supér.), prof. M. [illegible] : cours élément., prof. M. [illegible] : A 7 h. 1/2 soir, éc. r. des Poissonceaux. — Cours de Sténographie (jeunes filles, cours élément. et supér.), prof. Mlle Duponchelle : A 7 h. 1/2 soir, éc. 14 de la Liberté, 93. — Cours d'Arithmétique (cours élémentaire, jeunes gens), prof. M. Boutemy : A 8 h. soir, éc. Epinette, r. Epinette. — Cours de Droit commercial (à l'usage des Commerçants), prof. M. Epshen : A 8 h. 1/2 soir, éc. r. des Poissonceaux. — [illegible]

Cours de Dessin d'après la Bosse, prof. M. Durand : A 8 h. 1/2 soir, éc. Baggio, 2, r. Racine. — Cours de Dessin industriel, prof. M. Durand : A 8 h. 1/2 soir, éc. Baggio, 2, r. Racine. — Cours d'Arithmétique (jeunes filles), prof. Mlle [illegible] : A 8 h. 1/2 soir, éc. Sévigné, 58 bis, r. de [illegible].

Imprimerie du Progrès du Nord, rue [illegible], LILLE.

Le Gérant, E. DELANGHE

Sports et Jeux

ESCRIME

Le tournoi de Tourcoing

Voici les résultats du tournoi d'escrime organisé par l'Académie d'Armes du Nord à Tourcoing :

Championnat n° 1. — Prix d'honneur : Dillon Kavanagh (salle Bergès).

Série A. — 1. Olivier (professeur Midelair) ; 2. Bonpain (Anvers) ; De Scheppe (Bruxelles) ; 4. Nys (Roubaix) ; 5. Odberg (Gand) ; 2. Pioyouse (Béthune).

Série B. — 1. Dillon Kavanagh (salle Bergès) ; 2. Vallatet (salle Oudart) ; 3. Colbaert (Bruxelles) ; 4. Palmeau (Limoges) ; 5. Peters (Louvain).

Championnat n° 2. — Etudiants — 1. Hanlet (Bruxelles) ; 2. Cavin (Wattignies) ; 3. A. Becquard (Amiens) ; 4. Hellu (Béthune) ; 5. Leysen (Bruxelles) ; 6. Dubus (Roubaix) ; 7. Delecroix (Amiens) ; 8. Van Damme (Marcq-en-Barœul).

Championnat n° 3. — Interscolaires de 18 à 21 ans — 1. Rolfin (Gand) ; 2. Gendri (salle Oudart) ; 3. Treste (Douai) ; 4. Bertrand (Arras) ; 5. Lechien (Tournai) ; 2. Lekeu (Tournai) ; 7. Dubellice (lycée de Lille) ; 8. Toulet (lycée de Lille).

Championnat n° 4. — Interscolaires de 15 à 18 ans. — 1. Van Damme (Bruxelles) ; 2. Van der Voodt (Gand) ; 3. Orsols (Lycée de Lille) ; 4. Marchandise (Arras) ; 5. Boulogne (Horace), lycée de Lille ; 2. Roussel (Roubaix) ; 2. Pierrens (Tourcoing) ; 8. Martine (Lille).

Championnat n° 5. — Interscolaires de 10 à 15 ans. — 1. Masson (Saint-Quentin) ; 2. Lecaille (Arras) ; 3. Prévost (Saint-Amand) ; 4. Vannier (Lille) ; 5. Piron (Tournai) ; 2. Gabriel (Paris) ; 7. Delaperche (Roubaix) ; 8. Balset (Tourcoing).

Championnat n° 6. — Maisons d'éducation. — 1. Roussel (Roubaix) ; 2. Moustelaere (Dunkerque) ; 3. Muotaigne (Lille) ; 2. Noterman (Saint-Amand) ; 5. Destrebecq (Tourcoing) ; 6. Thibaut (Dunkerque) ; 7. Fichaux (Dunkerque) ; 8 Cordonnier (La Madeleine).

Championnat n° 7. — Dames escrimeuses. — 1. Mlle Juulius Wisl-Hassea (prof. Fillet, à Stockholm) ; 2 Mlle Mobeius (Marcq-en-Barœul) ; 3. Mlle Delmotte (Paris, salle Gabriel) ; 4. Mlle Bons (Paris, salle Gabriel) ; 5. Mlle H. Detroyer (Marcq-en-Barœul) ; 6. Mlle Coine (Paris, salle Gabriel) ; 7. Mlle G. Detroyer (Marcq-en-Barœul) ; 8. Mlle Dupuis (Paris, salle Gabriel).

Championnat n° 8. — A. — Sociétés populaires. — 1. Brillantose (Reims) ; 2. Colpart (Lille) ; 3. Ferrant (Comines) ; 4. Houzé (Wattignies) ; 5. Gautier (Reims) ; 6. Sadoine (Lille).

B. — 1. Brûlois (Wattignies) ; 2. Albert Henry (Arras) ; 3. Vandercole (Marcq-en-Barœul) ; 4. Dubus (Roubaix) ; 5. Losage (Arras) ; 6. Moreau (Roubaix).

C. — 1. Deguilleix (Lille) ; 2. Langlet (Saint-Quentin) ; 3. Charles (Comines) ; 4. Liégeois (Marcq-en-Barœul) ; 5. Lecoche (Saint-Laurent-les-Arras) ; 6. Notarman (Lille).

Championnat n° 9. — Sous-officiers, caporaux et soldats. — 1. Bernardy (Lille) ; 2. Martinet (Lille) ; 3. Verduit (Lille) ; 4. Dreux (Lille) ; 5. Lechambre (Lille) ; 6. Herdy (Arras).

Championnat n° 10. — Moniteurs et prévôts. — Série A. — 1. Duber (Roubaix) ; 2. Betrancourt (Mesons) ; 3. Faucompres (Wattignies).

Série B. — 1. Ruz (Saint-Omer) ; 2. Van Peteraen (Bruxelles) ; 3. Gedders (Bruxelles).

COLOMBOPHILIE

SAINT-OMER. — Les Voltigeurs de l'Aa. Concours de Creil du dimanche 3 juin 1906. 188 kilomètres 700 mètres.

1er prix, M. Launoy, constaté à 10 heures 05 m. 22 s. ; 2e prix, M. Simplot, constaté à 10 heures 09 m. 34 s. ; 3e prix, M. Launoy, constaté à 10 heures 10 m. 58 s.

Le lâcher a été effectué à 6 heures 1/2 du matin par les soins de M. le Chef de gare de Creil.

161

HONNEUR D'ÉPOUSE

PAR

ROBERT SAINVILLE

TROISIÈME PARTIE

LE BON ET LE MAUVAIS ANGE

Si Gaston a failli, ne faut-il pas faire la part de la jeunesse, de l'entraînement, des mauvais conseils qu'il a reçus, des tentations nombreuses qui l'ont entouré ?

Ah ! voyez-vous, marraine, moi qui l'ai connu toute ma vie, je sais que ses égarements proviennent de la faiblesse de son caractère et non de son cœur qui est bon et tendre.

— Oui, tu as raison, fit Mme de Lachesnaye, il est faible, très faible, il manque de volonté.

Je n'ai pas su lui donner cette force d'âme qui sert de cuirasse contre tout danger moral.

Je n'ai pas su en faire un homme comme fut mon mari... Hélas !...

Et aujourd'hui encore, n'ai-je rien à me reprocher, Lucile ?

Ce matin, lorsque, courbant son orgueil, il est venu implorer mon pardon, guetter une parole de tendresse, un regard de bonté, comment l'ai-je reçu ?

N'écoutant que mon indignation, j'ai fermé mon cœur à toute pitié maternelle, je me suis montrée froide, sévère, impitoyable, presque dure. Je l'ai renvoyé l'esprit humilié, le désespoir dans l'âme !

Certes, il a eu de grands torts, il a été imprudent, il a été fou.

Mais quand le monde entier l'accablerait de ses mépris ne serait-ce pas mon devoir, ne serait-ce pas mon privilège de lui ouvrir les bras, de le consoler, de l'assurer de mon inaltérable amour ?

Que fait-il maintenant dans sa solitude ? Peut-être pleure-t-il, peut-être doute-t-il de sa mère qui s'est détournée de lui ?

Gaston, pauvre Gaston, mon fils ; mon unique enfant !

Et s'accoudant à son fauteuil, Mme de Lachesnaye se couvrit les yeux à pleines mains et fondit en larmes.

Profondément émue par le spectacle de cette navrante douleur, Lucile quitta sa place et vint s'agenouiller auprès de Faustine.

— Oh ! ne pleurez pas, marraine, chère marraine, ma bienfaitrice, ma seconde mère !

Prenez courage, ayez bon espoir, tout n'est pas perdu !

L'avenir est plein encore de promesses pour Gaston, un jour vous serez heureuse et fière de lui !

— Que va-t-il advenir quand je ne serai plus là, poursuivit Mme de Lachesnaye en pleurant toujours. Seul, abandonné....

— Abandonné ? non, non, marraine ! Tant qu'il vivra, et quels que soient les malheurs qui peuvent l'assaillir, jamais il ne manquera d'affection.

Fait pour aimer et pour être aimé, il n'aura qu'à choisir parmi les femmes les plus haut placées, sûr d'être agréé par elles.

Rappelez-vous Diane de Saint-Albie, comme elle l'adorait ; que dis-je ? elle l'aime encore.

Pourquoi s'est-elle mariée ?... Ah ! je ne l'ai que trop deviné, elle espérait étouffer un amour qui faisait son désespoir.

— Pauvre Lucile, soupira Mme de Lachesnaye, tu es bonne, toi, tu es indulgente.

— Indulgente ! non, marraine ! s'écria avec feu la jeune fille.

Mais, croyez-moi, aucune femme ne saurait résister à tant de séduction, à tant de charme, à tant de noblesse.

Faustine avait cessé de pleurer et l'écoutait avec stupeur.

Était-ce bien sa filleule, cette douce et timide enfant, qui parlait avec tant de passion ?

Comme elle était rouge et quelle flamme dans ses yeux bleus, d'ordinaire si placides !

Un subit soupçon traversa l'esprit de Mme de Lachesnaye...

— Ah ! mon Dieu ! Était-ce possible ? Malheureuse enfant ! s'écria-t-elle d'une voix haletante, tu aimes mon fils ?

Lucile baissa la tête et éclata en sanglots.

— Tu l'aimes !... et moi qui n'ai rien vu, rien compris !...

Voilà pourquoi tu as refusé le prince Perucci ?

La jeune fille continuait à pleurer et gardait le silence.

— Depuis quand l'aimes-tu ? demanda Faustine, après une courte pause.

Alors relevant la tête et regardant sa marraine en face :

— Depuis que je le connais, répondit-elle simplement. Oh ! s'il avait été heureux comme il méritait de l'être, s'il avait été le mari adoré d'une femme belle, intelligente, supérieure, digne sous tous les rapports de lui, je serais morte plutôt que de livrer le douloureux secret de ma vie !

Mais aujourd'hui il souffre, il est malheureux et mon cœur saigne !...

Oh ! marraine, pardonnez-moi d'avoir levé les yeux jusqu'à votre fils...

Mais j'ai grandi, mais j'ai vécu près de lui... Pouvais-je ne pas admirer cette géniale nature, cette âme de poète, ce puissant et noble esprit, ce caractère enthousiaste et fier, et faible seulement parce qu'il ne saurait soupçonner la bassesse et la lâcheté ?

Si je l'aime !... Toute enfant, j'avais plus de joie à regarder une page écrite de sa main qu'à contempler les plus beaux spectacles du ciel et de la terre !

Elle se tut, vaincue par l'émotion, suffoquée par les larmes.

Mme de Lachesnaye demeurait silencieuse. Mille pensées angoissantes agitaient son esprit, laissaient leur empreinte sur son expressive physionomie.

A la fin, prenant dans ses mains la tête de la jeune fille agenouillée et la contraignant de la regarder en face :

— Lucile, dis-moi la vérité : mon malheureux enfant a-t-il une nouvelle faute sur la conscience ? T'aurait-il trompée, t'aurait-il parlé d'amour ?

— Non, non, jamais ! Je le jure sur la mémoire de ma mère ! s'écria Lucile avec un irrésistible accent de sincérité.

Mme de Lachesnaye poussa un profond soupir de soulagement.

— Eh bien, Lucile, dit-elle d'une voix solennelle, écoute-moi et comprends bien.

Va chez mon fils et soutiens-le en ce moment d'épreuve, porte-lui l'assurance du pardon et de la tendresse de sa mère.

Trouve pour lui des mots consolateurs, de ces paroles qui font revivre l'espoir.

Elle s'arrêta, parut se recueillir, puis reprit avec une infinie douceur :

— Fais-toi aimer de lui, Lucile, rends-toi nécessaire à son bonheur.

Et le jour où il te demandera d'être sa femme, souviens-toi que moi, sa mère, je te dis en ce moment :

Sois ma fille, Lucile, épouse Gaston et rends-le heureux !

— Marraine, est-ce possible !.... Quoi, moi, pauvre, de naissance obscure...

Faustine l'interrompit, en la serrant contre son cœur :

— Plus un mot, il faut m'obéir ! dit-elle avec une douce autorité.

XXIX

L'heure de l'épreuve

Faustine ne s'était pas trompée en affirmant que Gaston l'avait quittée le désespoir dans l'âme.

Le malheureux jeune homme éprouvait cette stupeur d'accablement qui suit les grandes catastrophes et à laquelle se joignait chez lui le sentiment de l'abandon.

Il sentait aussi peser sur lui la colère mécontentement de sa mère et cette sensation lui était particulièrement pénible.

— Ah ! si du moins, pensait-il avec une rage pleine d'angoisse, si du moins je pouvais découvrir l'un de mes ennemis, si je le tenais entre mes mains !

Mais non, ils ont beau pu me nuire impunément, ces misérables lâches ! et les voilà en dehors de mon atteinte...

Et elle, l'ignoble drôlesse qui a pâtisé sur ma vie, qui s'est jouée de mon honneur, qui m'a couvert de honte.... Où donc se trouve-t-elle ? où pourrais-je la découvrir ?

« Quand vous lirez ces lignes, m'a-t-elle écrit, je serai loin d'Oakwood, roulant vers Londres, d'où je m'embarquerai pour quelque plage inconnue. »

... Elle a eu soin, son œuvre d'infamie accomplie, de se mettre à l'abri de ma vengeance.

... Ah ! si seulement je pouvais trouver quelques indices sur elle !... Qui me les donnera ?

(*A suivre.*)